



SYNDICAT FORCE OUVRIERE
des personnels du Département
du HAUT-RHIN



Colmar, le 15 septembre 2019

Madame la Présidente
Département du Haut-Rhin
100 avenue d'Alsace
68000 COLMAR

Objet : Dépôt d'un nouveau préavis de grève contre la dégradation des conditions de travail de l'ensemble du personnel départemental en charge de la protection de l'Enfance

Madame la Présidente,

Une première manifestation en date du 9 juillet dernier vous a permis ainsi qu'à vos représentants de prendre la mesure de la situation de crise sans précédent qui affecte tout le champ de la Protection de l'Enfance dans le Haut-Rhin. Depuis des années, le syndicat Force Ouvrière des personnels du Département du Haut-Rhin alerte la Collectivité sur la dégradation des conditions de travail de tous les agents en charge de cette mission et de l'insuffisance constante et criante des moyens alloués à la Protection de l'Enfance.

Les réorganisations successives des services dans un but affiché d'une plus grande efficience ainsi que la création de quelques postes supplémentaires sont demeurées très insuffisantes au regard de la réalité de la situation explosive de ces services et des besoins des usagers.

Les agents n'en peuvent plus de ne pas pouvoir exercer correctement leurs missions, et d'être pris à leur tour dans la violence et la maltraitance des enfants. Cette violence institutionnelle, à l'encontre de leurs valeurs et missions, est exercée à leur corps défendant, car la collectivité ne leur donne pas les moyens de faire autrement. **Cette violence institutionnelle contre les agents et contre les enfants n'est pas tolérable, et les agents ne veulent plus en être les outils.**

Le syndicat Force ouvrière appelle donc **à la grève les agents en charge de la Protection de l'Enfance**, ainsi que tous les agents du Département et **revendique** :

- **La reconnaissance d'une situation de crise sans précédent**
- **Le déploiement de moyens en vue d'assurer réellement la mission de Protection de l'Enfance**
- Une **augmentation significative des places** en terme de lieux d'accueil et de mesures d'accompagnement à domicile
- **Le doublement des financements** de la Protection de l'Enfance en urgence
- **La création immédiate et significative de postes** dans tous les services concernés

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr

- **Une meilleure anticipation et gestion des absences** (burn out, retraites, congés maternité...) et **le renforcement des équipes de remplacement**
- **La mise en place de relais** pour les agents à bout de souffle
- **Davantage d'encadrement technique et de propositions de formation**
- **La possibilité pour tous les agents de récupérer toutes leurs heures supplémentaires** de manière souple (sur les plages fixes), ou de se les faire payer
- **Une revalorisation salariale significative et générale** au travers du RIFSEEP actuellement trop faible
- **L'ouverture de négociations pour l'octroi** des moyens nécessaires à un exercice décent de leurs fonctions.

Ce préavis couvrira la période s'étendant du mardi 1^{er} octobre 2019 à 0h00 jusqu'à 24h00.

Conformément aux dispositions de l'article L521-3 du code du travail, notre organisation syndicale se tient à votre disposition pour vous rencontrer et vous exposer plus précisément ces revendications.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de notre considération.

Pour le Syndicat Force Ouvrière
Le secrétaire général



Christophe ODERMATT

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr